



11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au
Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.

11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.

Questions d'Actualité au Gouvernement
Séance du mercredi 11 février 2026
Passage en 5^e position

Organisation des JOP Alpes Françaises 2030

Monsieur le Président,
Mes Chers-ères Collègues,

Ma question s'adresse à Madame la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

L'organisation des *Jeux olympiques et paralympiques d'hiver Alpes françaises 2030* suscite de nombreuses inquiétudes, avec un projet encore fragile, des fondations institutionnelles et humaines qui peinent à s'établir, au moment même où des décisions structurantes doivent s'imposer avec clarté et efficacité.

Le comité d'organisation traverse une succession de démissions de cadres dirigeants occupant des fonctions stratégiques (direction des opérations, direction de la communication, présidence du comité des rémunérations) et aujourd'hui, celle du directeur général ; des démissions motivées par des désaccords de gouvernance, une concentration excessive des décisions, et un affaiblissement des mécanismes de contrôle interne.

Ces départs suscitent des commentaires très lourds de sens : *dérive, cacophonie, perte de confiance, risque sur les délais et sur les coûts*. Le Comité international olympique a lui-même rappelé la nécessité d'un travail collectif et apaisé.

Dans le même temps, les collectivités territoriales expriment des inquiétudes croissantes quant à la répartition de l'effort financier, au respect des territoires de montagne, et à la prise en compte de leurs contraintes budgétaires. À cela s'ajoutent des procédures contentieuses en matière de démocratie environnementale et de consultation du public, qui fragilisent l'acceptabilité du projet.



11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au
Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.

- **Madame la Ministre, pourriez-vous préciser quelles mesures concrètes et calendaires le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir à la fois :**
- **une gouvernance pleinement collégiale et stabilisée du COJOP,**
- **une carte des sites consensuelle,**
- **et une sécurisation des engagements financiers de l'État et des collectivités, qui représentent plus de 40 % du budget global ?**

Réplique (prononcée après l'intervention de la Ministre) :

- Madame la Ministre, rapidement il faut ramener de l'ordre et de la sérénité dans la maison COJOP 2030.
- Par ailleurs, nous attendons que le Président de la République, garant de la continuité et de la crédibilité de la stratégie nationale pour ces Jeux, précise son rôle et les mesures qu'il entend impulser pour redresser cette situation.

Réponse de Madame Marina FERRARI Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Sénateur LOZACH,

Merci pour cette question qui me permet de faire écho aux inquiétudes qui sont les nôtres, j'ose le dire.

La position du Gouvernement est très claire : la gouvernance du COJOP pour les Alpes Françaises 2030 doit avancer au-delà des considérations personnelles.

C'est un projet, vous l'avez dit, qui doit avancer dans le sens du collectif et de manière apaisée ; et nous serons intransigeants sur ce point.

Il nous faut poser un cadre de gouvernance stable, au service de la réussite de ce projet et c'est d'ailleurs l'objet de la mission qui a été confiée et qui est conduite par Étienne THOBOIS, DG de Paris 2024 avec la réussite qu'on lui connaît.

Nous attendons les premières recommandations de cette mission pour le bureau exécutif qui devrait se tenir le 22 février ; puis lors d'un autre bureau exécutif le 19



11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au
Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.

mars nous pourrions acter de leur mise en œuvre.

Concernant le Directeur général du COJOP, les parties prenantes ont confié au Président la responsabilité de conduire les discussions qui aboutiront à son départ. Les solutions qui lui seront proposées devront s'inscrire à la fois dans le respect des personnes, des règles de droit mais aussi de la perspective des recommandations de la mission « Thobois » et, bien évidemment, dans l'intérêt général du projet.

Par ailleurs, le succès des JOP Alpes 2030 impose de répondre à certains jalons qui sont devant nous : la mise en place d'une gouvernance pérenne, le retour du drapeau olympique et de la délégation le 23 février à Albertville, la signature des premiers partenariats, le retour du drapeau et de la délégation paralympique le 16 mars à Chamrousse, et également la finalisation de la carte des sites pour laquelle nous avons mis un horizon au mois de juin 2026.

Au regard de la validation de ces différents points d'étape, nous pourrions collectivement mesurer la capacité du COJOP à conduire ce projet.

Enfin, les Jeux olympiques et paralympiques doivent nous transcender. C'est un projet qui est formidable pour notre nation. Je rentre d'ailleurs de Milan où j'ai pu aller soutenir nos athlètes. Je tiens d'ailleurs à saluer la performance de notre skieuse Perrine LAFFONT qui vient d'être médaillée de bronze.

Soyez en tout cas assurés que le Gouvernement met tout en œuvre avec exigence et que nous veillerons à la réussite de ce projet collectif.

Je vous remercie.

LA MONTAGNE



11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au
Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.

« Il faut ramener de l'ordre et de la sérénité dans la maison » : le coup de gueule du sénateur de la Creuse pour les JO d'hiver 2030 en France

Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse et membre de la commission du Sport au Sénat, s'est fait l'écho parlementaire des nombreuses inquiétudes qui se font jour autour des Jeux olympiques d'hiver attribués aux Alpes françaises en 2030.

Par Floris Bressy

Publié le 15 février 2026 à 11h30



11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au
Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.



Lors de la présentation des vœux de la Région Auvergne Rhône Alpes en 2025.
Archive R.Brunel © Richard BRUNEL

En séance mercredi 11 février à Paris, le sénateur Jean-Jacques Lozach a voulu faire un point d'étape sur la préparation de JO d'hiver 2030 en France. L'élus creusois qui s'était déjà impliqué dans le traitement des affaires de dopage et l'évaluation de Paris 2024 a décrit « un projet encore fragile, des fondations institutionnelles et humaines qui peinent à s'établir, au moment même où des décisions structurantes doivent s'imposer avec clarté et efficacité ».

Au moment aussi où l'olympiade de Milan-Cortina bat son plein en Italie, rappelant à une France encore auréolée de ses Jeux de Paris que ce sera à elle d'organiser les prochains JO d'hiver dans quatre ans.

D'ailleurs, les drapeaux olympiques et paralympiques confiés par les Italiens arriveront respectivement à Albertville et Chamrousse les 23 février et 16 mars prochains. Une première étape symbolique alors qu'on est encore très loin du compte...



11 février 2026. Séance publique de Questions d'Actualité au
Gouvernement – Organisation des JOP Alpes Françaises 2030.

À lire aussi

[Pourquoi la préparation des JO d'hiver 2030 patine \(02/2026\)](#)

Le sénateur Lozach mentionne d'une part une série de démissions au sein du comité d'organisation (Cojop) et d'autre part des inquiétudes croissantes des collectivités territoriales quant à la répartition de l'effort financier. Cette semaine le journal « L'Equipe » questionnait en effet la méthode d'Edgar Grospiron, président du Comité d'organisation, aussi bien que le gel des financements du côté de la Région Auvergne Rhône-Alpes...

À lire aussi

[Nos contenus sur les Jeux de Milan-Cortina 2026](#)

Et M.Lozach de regretter « les commentaires très lourds de sens » évoquant « dérive, cacophonie, perte de confiance, risque sur les délais et les coûts » avant de demander au Gouvernement de clarifier les choses : « Madame la ministre, rapidement, il faut ramener de l'ordre et de la sérénité dans la maison Cojop 2030 ».

L'occasion pour Marina Ferrari, ministre des Sports, d'explicitier les choses : l'ancien directeur de Paris 2024, Étienne Thobois, vient d'être nommé pour un diagnostic du projet 2030, a-t-elle indiqué.

Une mission très spéciale qui, espère l'exécutif, permettra de livrer plusieurs recommandations d'ici fin février début mars et de remettre les Alpes 2030 dans le droit chemin. Sachant qu'un gros jalon arrive rapidement après celui des drapeaux olympiques : le dévoilement de la carte définitive des sites de compétition, prévu pour juin 2026. Laquelle fait aussi beaucoup jaser, de Nice au Grand-Bornand en passant par les Haute-Alpes.